



NCA-ROUIBA
SOCIETE PAR ACTIONS, AU CAPITAL DE 2.756.100.900 DINARS
ALGERIENS
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N°05 ,ROUIBA, WILAYA D'ALGER
RC : 99 B 0008627

CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société NCA-ROUIBA (la « Société ») sont convoqués à une **Assemblée Générale** qui se réunira en **session ordinaire** et qui se tiendra le :

DIMANCHE 13 AVRIL 2025 A 10 HEURES,

Au siège social de l'Office National de Développement et de Promotion de la Formation Continue (ONDEFOC), Route n° 1 Medrar Hacène, Rouiba 16012, Alger (en face du tribunal de Rouiba), en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des membres du conseil d'administration ;
- Ratification des décisions des Assemblées Générales Ordinaires tenues antérieurement à la date du 13 AVRIL 2025 ;
- Pouvoirs pour formalités légales.

Tous les actionnaires ont le droit de prendre part à cette Assemblée, sur simple justification de leur identité, ou de s'y faire représenter par un mandataire.

La Société tient à la disposition des actionnaires des pouvoirs au siège social et sur son site internet : www.rouiba.com.dz. Ces pouvoirs devront être adressés au siège social de la Société avant la tenue de l'Assemblée Générale, avec une copie de la pièce d'identité de l'actionnaire représenté.

Les documents requis par la loi en vertu de l'article 819 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet de la Société : www.rouiba.com.dz.

Pour toute information supplémentaire : contact.actionnaires@rouiba.com.dz

BIH Algérie

Administrateur personne morale

Représenté par son représentant permanent

Guillaume REGNIER

Slim OTHMANI

Administrateur

